

















Questionnaire groupe des 9.

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat ou candidate aux élections législatives.

Nous sommes un ensemble de 9 organisations nationales de retraités, syndicats ou associations, qui agissons ensemble depuis 2014 et avons défini en commun un certain nombre de revendications. Nous souhaiterions avoir votre réponse sur celles-ci afin de les faire connaître à nos adhérents et sympathisants. Ceux-ci se sont mobilisés ces derniers mois, comme le 2 décembre 2021, avec une manifestation nationale à Paris de plus de 25 000 personnes ou encore le 24 mars 2022 à travers plus de 28 rassemblements régionaux avec 40 000 manifestantes et manifestants.

Pouvoir d'achat.

Les revenus des retraités « décrochent » de ceux des salariés du fait de la désindexation des pensions par rapport aux salaires mise en place en 1987. C'est ainsi que plus d'un million de retraités sont en dessous du seuil de pauvreté et que trois retraités sur dix perçoivent une pension de droit direct inférieure à 1 000 euros bruts mensuels.

➤ Question 1 : Étes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

Le Code de la Sécurité sociale (articles L.161-23-1 et L161-25) prévoit l'indexation annuelle des pensions sur l'indice INSEE de l'inflation. Pourtant, depuis 2013, cela n'a pas été le cas, avec des gels ou des sous-revalorisations. Sur cette période, les retraités ont perdu près d'un mois de pension sur une année.

De ce fait, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique que le niveau relatif des pensions par rapport au revenu d'activité va continuer à se dégrader. La pension moyenne brute (1 140 € pour les femmes et 1 920 € pour les hommes) va continuer à diminuer pour atteindre 32 % du salaire brut en 2070.

➤ Question 2 : Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

Alors que le candidat Macron de 2017 avait promis aux retraités le maintien de leur pouvoir d'achat, la CSG des retraités a été augmentée de 1,7 point le 1^{er} janvier 2018, soit une hausse de son montant de près de 25 %.

➤ Question 3 : Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtesvous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Santé.

Les retraités sont inquiets de la situation du système de santé et en particulier de celle de l'hôpital public : manque d'effectifs, manque de matériels, manque de masques... Il est apparu que, malgré des milliards versés notamment aux laboratoires, le pays est totalement

dépendant de firmes étrangères pour se fournir en biens indispensables. Le nombre de lits supprimés depuis le début du quinquennat se monte à plusieurs dizaines de milliers. Cette situation fragilise tout le système de santé du pays : fermetures d'hôpitaux,

fermetures de maternités, fermetures de services, etc. Tout ceci engendre des déserts médicaux et industriels sur l'ensemble du territoire.

➤ Question 4 : Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (création de lits, embauches, etc.) ?

EHPAD et services d'aide à domicile.

Comme de récents scandales l'ont révélé et comme le rapport IGAS-IGF le confirme, la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est très grave dans de nombreux établissements. Afin de faire des économies, il a même été suggéré un moratoire sur la création de nouveaux EHPAD publics. Une loi traitant du « grand âge » devait sortir, mais n'a pas été publiée. La situation des services d'aide à domicile n'est pas meilleure : manque de personnel, manque de qualification et manque d'intérêt pour ces professions insuffisamment valorisées. Il est scandaleux que des groupes privés s'enrichissent sur le dos des seniors. La dépendance des personnes âgées est d'abord un problème de santé et justifierait donc la création d'un service public financé par l'assurance maladie et non d'une 5^e branche financée par l'impôt.

➤ Question 5 : Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par l'assurance-maladie ? Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés en nombre suffisant ?

Services publics.

De nombreux services publics sont fermés, réorganisés sur le territoire depuis plusieurs années, entrainant notamment de nombreux retraités dans des difficultés croissantes afin de répondre à leurs besoins. L'accélération du tout numérique au détriment de la proximité et de la présence de salariés de service public formés, accélère ce processus.

➤ Question 6 : Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Écoute.

Alors qu'ils représentent 17,8 millions de citoyens, les retraités et personnes âgées ne disposent d'aucun interlocuteur de pleine compétence quant à leurs problèmes et difficultés puisqu'il n'y a plus de ministère dédié aux retraités et personnes âgées.

Question 7 : Êtes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

Pouvez-vous indiquer sous quelle étiquette politique vous vous présentez à l'élection ? Nous vous remercions, madame, monsieur, de votre réponse.

Pour le groupe des 9, les 4 organisations représentatives dans le département de la Vienne :

Jean-Paul Dampure (UCR-CGT, 21 bis rue Arsène Orillard, 86000 Poitiers) Gilbert Baudet (UCR-FO, 33 rue des deux communes, 86180 Buxerolles) Michel Bonte (FSU, 16 avenue du Parc d'Artillerie, 86000 Poitiers) Serge Garate (FGR-FP, 16 avenue du Parc d'Artillerie, 86000 Poitiers)